

240 - Magie et possession

La question

Après son retour d'un voyage, mon frère s'est mis à dire des propos bizarres ; il fait des prédictions et ne parle à personne. Il avait passé deux ans à l'étranger. Il lui arrive même parfois de cracher sur sa mère. Nous avons pensé qu'il souffrait d'un problème psychologique, alors nous l'avions amené à un médecin. Mais celui-ci n'a rien décelé. Nous pensons qu'il est victime d'un envoûtement ou d'une possession. Comment pouvons-nous le savoir avec certitude, et comment le libérer de ce mal ? Ma mère en est devenue malade.

La réponse détaillée

S'agissant de la distinction entre l'envoûtement et la possession, certains expérimentés ont affirmé que la possession se manifeste notamment par :

- 1/ L'aversion et le rejet catégorique de l'écoute du Coran et de l'appel à la prière (*Adhan*).
- 2/ L'évanouissement, des spasmes, et des crises d'épilepsie quand on récite (du Coran) sur l'intéressé ;
- 3/ Des cauchemars fréquents et effrayants ;
- 4/ L'isolement et la solitude, ainsi que l'adoption de comportements étranges ;
- 5/ Il se peut que le démon qui possède l'intéressé parle quand on récite du Coran sur lui ;
- 6/ La convulsion, comme l'affirme Allah le Très Haut : « Ceux qui consomment (pratiquent) l'intérêt usuraire (*Riba*) ne se tiendront (au jour du Jugement Dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé... » (Coran :2/275)

Quant à l'envoûtement, ses symptômes sont :

- 1/ La victime haït son conjoint ou sa conjointe comme le dit Allah le Très-Haut : « ...ils apprennent auprès d'eux ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse... » (Coran

:2/102).

2/ Une différence totale entre son état à l'extérieur de la maison et son état à l'intérieur. Quand il est loin de chez lui, il éprouve une forte envie de retrouver sa maison et sa famille, mais quand il rentre, il les haït plus que tout ;

3/ L'incapacité d'avoir des rapports intimes avec sa femme ;

4/ Une succession d'avortements chez la femme ;

5/ Un changement brusque du comportement sans aucune cause claire ;

6/ La perte complète d'appétit ;

7/ S'imaginer faire une chose que l'on n'a pas faite ;

8/ L'obéissance aveugle et l'amour soudain et excessif à une personne précise.

Cependant, il convient de savoir que l'apparition de certains de ces signes chez une personne ne signifie pas nécessairement qu'elle est envoûtée ou possédée. En effet, certains signes peuvent avoir une cause physique ou psychologique.

Le remède :

1/ Se confier sincèrement à Allah, le Très-Haut, et s'en remettre sincèrement à Lui .

2/ Utiliser l'exorcisation (*Rouqia*) et les moyens de protection spirituelle légaux. Les plus importantes sont *Al-Mou'awwidhataïne* (les deux protectrices : les sourates 113 et 114) font partie des plus importantes sources de remède. Elles furent utilisées pour traiter le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui), et l'on ne saurait pratiquer une conjuration meilleure. L'on peut y ajouter les sourates *Al-Ikhlas* (112) et *Al-Fatiha* (1), et c'est un remède efficace comme cela a été prouvé.

Dans le cadre du traitement de l'envoûtement, on peut utiliser sept feuilles de jujubier vertes que l'on doit moudre, mettre dans un récipient et y verser une quantité d'eau suffisante pour faire le *Ghusl* (grandes ablutions). On récite sur le mélange *Ayat Al-Koursî* (le verset de trône) et

les sourates 109, 112, 113 et 114 ainsi que les versets relatifs à l'envoûtement : (2 : 102), (7 : 117-119), (10 : 79 - 82), (20 : 65 - 69).

Ensuite, la victime doit boire de ce mélange et faire le *Ghusl* avec le reste. Voilà un traitement que l'expérience de certains ancêtres a prouvé l'efficacité.

3/ L'extraction et la destruction des objets de l'envoûtement comme l'avait fait le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) après qu'il ait été envoûté par le juif Labid ibn Al-A'sam.

4/ L'usage des remèdes autorisés comme la consommation de sept dattes de l'espèce dite *Al-Bourniy* (cultivé à Médine) à jeun. Si l'on ne trouve pas de dattes de cette espèce, on mange n'importe quelle datte trouvée, et cela profitera à l'intéressé avec la permission d'Allah.

5/ *Al-Hidjama* (saignée par l'usage de ventouses).

6/ Faire le *Dou'aâ*.

Nous demandons à Allah de guérir votre frère et de dissiper ses soucis et les vôtres, car Il est le seul Guérisseur .

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.